

# ZNIEFF de type II n° 3020-0000

## Plateau de Lussan et Massifs Boisés

Identifiant national : 910011812

### Modernisation de l'inventaire ZNIEFF

Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

Région Languedoc-Roussillon

Edition 2008 - 2010



Département(s) :  
Gard

Maîtrise d'ouvrage

Secrétariat Scientifique et  
Technique et Coordination  
des données "Faune"



Coordination des données  
"Flore et Habitats Naturels"



avec le soutien financier de :



et la collaboration des porteurs de données et du CSRPN



Plateau de Lussan et Massifs Boisés

Identifiant national : 910011812

\*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

1. Localisation et description générale

- Communes concernées par la ZNIEFF

Département du Gard

Code INSEE	Nom de la commune	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
30151	LUSSAN	4670 ha	13 %
30164	MEJANNES-LE-CLAP	3090 ha	8 %
30048	BOUQUET	3021 ha	8 %
30131	GOUDARGUES	2599 ha	7 %
30035	BELVEZET	2238 ha	6 %
30001	AIGALIERS	1950 ha	5 %
30275	SAINT-JUST-ET-VACQUIERES	1904 ha	5 %
30343	VERFEUIL	1561 ha	4 %
30320	SEYNES	1427 ha	4 %
30338	VALLERARGUES	1286 ha	3 %
30113	FONS-SUR-LUSSAN	1062 ha	3 %
30056	LA BRUGUIERE	1284 ha	3 %
30295	SAINT-QUENTIN-LA-POTERIE	948 ha	3 %
30008	ALLEGRE-LES-FUMADES	1250 ha	3 %
30279	SAINT-LAURENT-LA-VERNEDE	746 ha	2 %
30115	FONTARECHES	865 ha	2 %
30215	RIVIERES	717 ha	2 %
30055	BROUZET-LES-ALES	922 ha	2 %
30177	MONTEILS	288 ha	1 %
30030	BARON	303 ha	1 %
30187	NAVACELLES	400 ha	1 %
30230	SAINT-ANDRE-DE-ROQUEPERTUIS	476 ha	1 %
30109	EUZET	302 ha	1 %
30218	ROCHEGUDE	412 ha	1 %
30337	VALLABRIX	277 ha	1 %
30031	LA BASTIDE-D'ENGRAS	422 ha	1 %
30174	MONTAREN-ET-SAINT-MEDIERS	547 ha	1 %
30175	MONTCLUS	371 ha	1 %
30173	MONS	352 ha	1 %



## Plateau de Lussan et Massifs Boisés

Identifiant national : 910011812

\*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

30327	THARAUX	407 ha	1 %
30319	SERVIERS-ET-LABAUME	137 ha	0 %
30076	CAVILLARGUES	113 ha	0 %
30197	LES PLANS	153 ha	0 %
30282	SAINT-MARCEL-DE-CAREIRET	174 ha	0 %
30205	POUGNADORESSE	39 ha	0 %
30261	SAINT-HIPPOLYTE-DE-CATON	65 ha	0 %
30264	SAINT-JEAN-DE-CEYRARGUES	61 ha	0 %
30165	MEJANNES-LES-ALES	119 ha	0 %
30318	SERVAS	98 ha	0 %
30334	UZES	98 ha	0 %

Cette zone est située au nord du département du Gard. Elle concerne un vaste plateau calcaire qui s'étend depuis les gorges de la Cèze au nord jusqu'à la plaine d'Uzès au sud. C'est une surface tabulaire au relief doux, avec des altitudes moyennes comprises entre 250 et 320 mètres. Vers l'ouest cependant, les reliefs émergent fortement et deviennent imposants, avec en particulier le Mont Bouquet (629 mètres), bordé de belles corniches. Le trait caractéristique de ce plateau est la présence de nombreuses vallées sèches généralement très encaissées et soulignées d'escarpements rocheux, ainsi que l'abondance des structures karstiques avec des lapiaz, des avens et des résurgences. Au centre, le plateau se caractérise par la présence de vastes cuvettes, comme la plaine de Camellié. Ces dépressions concentrent la plupart des habitations et des activités agricoles.

La végétation est dominée par les bois et les taillis qui couvrent près de 60 % de la surface. Avec le déclin du pastoralisme depuis près de 50 ans, une partie importante des surfaces est également constituée de garrigues fermées et de végétations arbustives en mutation ayant recolonisé les anciens parcours d'animaux. D'importantes surfaces boisées résultant de plantations de conifères sont aussi recensées.

Les activités humaines principales sont liées à l'exploitation des bois et à l'agriculture. Cette dernière concerne des cultures céréalières, la vigne et l'élevage, et est surtout développée dans les cuvettes du plateau et autour des principaux villages (Fons-de-Lussan, Lussan, Vallérargues, Bouquet...). Au sud, se trouve l'aérodrome d'Uzès avec ses accès et ses bâtiments. De nombreuses pistes forestières, des routes et des lignes électriques sillonnent le plateau. Les activités de loisirs sont bien développées avec de nombreux camps de vacances dans le secteur notamment de Méjannes-le-Clap, et la pratique de la randonnée, de l'escalade, de la spéléologie, de la chasse, du parapente et des véhicules tout-terrain.

### - Description du Paysage (Atlas des paysages du Languedoc-Roussillon)

#### Le Gard rhodanien

Nom de l'unité paysagère	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
Vallée de la Tave	114.0 ha	0 %

#### Les Garrigues

Nom de l'unité paysagère	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
Collines autour de St-Maurice-de-Cazeville	890.0 ha	2 %
Garrigues du Mont Bouquet	3246.0 ha	9 %
Garrigues d'Uzès et St-Quentin-la-Poterie	7806.0 ha	21 %
Haute vallée de la Cèze	477.0 ha	1 %
Pentes de la Cèze (autour de Saint-Marcel...)	3447.0 ha	9 %
Plaine de Barjac et de Saint-Ambroix	1602.0 ha	4 %



## Plateau de Lussan et Massifs Boisés

Identifiant national : 910011812

\*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

### Les Garrigues

Nom de l'unité paysagère	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
Plaine urbanisée d'Alès	95.0 ha	0 %
Plateau de Lussan et Mont Bouquet	18675.0 ha	50 %
Uzès et les plaines de l'Alzon et des Seynes	807.0 ha	2 %

### - Occupation du sol (ocsol L-R)

#### Territoires artificialisés

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
111	Tissu urbain continu	11.0 ha	0 %
112	Tissu urbain discontinu	288.0 ha	1 %
113	Bâti diffus	181.0 ha	0 %
124	Aéroports	21.0 ha	0 %
131	Extraction de matériaux	41.0 ha	0 %
142	Equipements sportifs et de loisirs	15.0 ha	0 %

#### Territoires agricoles

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
212	Terres arables autres que serres, rizières et zones à forte densité de serres	1874.0 ha	5 %
221	Vignobles	707.0 ha	2 %
223	Oliveraies	140.0 ha	0 %
231	Prairies	40.0 ha	0 %
242	Systèmes cultureux et parcellaires complexes	1318.0 ha	4 %

#### Forêts et milieux semi-naturels

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
311	Forêts de feuillus	13422.0 ha	36 %
312	Forêts de conifères	9296.0 ha	25 %
321	Pelouses et pâturages naturels	608.0 ha	2 %
323	Maquis et garrigues	1552.0 ha	4 %
324	Forêt et végétation arbustive en mutation	7288.0 ha	20 %
333	Végétation clairsemée	355.0 ha	1 %

## 2. Délimitation du périmètre

### - Périmètres d'inventaire et périmètres réglementaires présents sur la ZNIEFF



## Plateau de Lussan et Massifs Boisés

Identifiant national : 910011812

\*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

### - Périmètres d'inventaire et périmètres réglementaires présents sur la ZNIEFF

#### Intersections avec des périmètres d'inventaires

Type	Intitulé du Périmètre	Code	Surf. absolue (ha)*	Surf. relative (%)*
ZNIEFF de type II	Gorges de la Cèze	3019-0000	1 ha	0 %
ZNIEFF de type I	Rochers de St-Peyre et d'Aigüières	3020-2100	171 ha	0 %
ZNIEFF de type I	Serre du Mont Bouquet	3020-2101	497 ha	1 %
ZNIEFF de type I	Plaine de Camellié	3020-2109	326 ha	1 %
ZNIEFF de type I	Etang de Mas Cabanne	3020-2111	5 ha	0 %
ZNIEFF de type I	Plateau de Méjanne-le-Clap	3020-2113	1506 ha	4 %
ZNIEFF de type I	Ravins des Concluses et de Merdérès	3020-2114	1023 ha	3 %
ZNIEFF de type I	Combe de Frigoulet	3020-2115	337 ha	1 %
ZNIEFF de type I	Domaine de Solan	3020-2117	58 ha	0 %

#### Intersections avec des périmètres règlementaires

Type	Intitulé du Périmètre	Code	Surf. absolue (ha)*	Surf. relative (%)*
APB	LES CONCLUSES	APB30003	349 ha	1 %
SIC	LA CEZE ET SES GORGES	FR9101399	214 ha	1 %
ZPS	Garrigues de Lussan	FR9112033	24572 ha	66 %
SAGE	SAGE Gardons	sage_15	9603 ha	26 %
SCOT	Uzège-Pont du Gard	scot_07	16177 ha	44 %
SCOT	Pays des Cévennes	scot_13	14847 ha	40 %
SCOT	Pays du Gard Rhodanien	scot_15	5487 ha	15 %

Le périmètre vise à englober l'ensemble de la vaste unité écologique boisée du plateau de Lussan qui est délimitée par les grandes plaines agricoles d'Uzès au sud et de Saint-Ambroix à l'ouest, les gorges de la Cèze au nord et un ensemble de vallées plus agricoles et urbanisées à l'est. Sa délimitation s'appuie essentiellement sur des critères géomorphologiques et topographiques. Elle est matérialisée par les ruptures de pente constituées par :

- la bordure du plateau au nord, au-dessus des gorges de la Cèze ;
- les bas de versant partout ailleurs assurant le passage des bois et garrigues, aux espaces agricoles ou urbanisés.

Ponctuellement, le contour suit des routes (comme à l'est ou à l'ouest), des lignes de crêtes ou des limites de bois et de parcelles agricoles.

L'ensemble couvre une surface voisine de 37200 hectares, ce qui en fait l'une des plus grandes ZNIEFF de type II de la région. Elle s'étire du près de 27 kilomètres d'est en ouest et 23 kilomètres du nord au sud.

### 3. Description du fonctionnement écologique

- Etage de végétation : non mentionné

#### - Espèces végétales déterminantes et remarquables



## Plateau de Lussan et Massifs Boisés

Identifiant national : 910011812

\*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

### - Espèces végétales déterminantes et remarquables

#### Lichens

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Encephalographa elisae</i> Massal.	-	stricte
<i>Fellhaneropsis myrtillicola</i> (Vezda) Sérus. & Coppins	-	stricte
<i>Lithothelium triseptatum</i> (Nyl.) Aptroot	-	stricte

#### Végétaux vasculaires

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Adonis annua</i> L.	Adonis annuelle	à critères
<i>Adonis flammea</i> Jacq.	Adonis flamme	à critères
<i>Agrostemma githago</i> L.	Nielle des blés	à critères
<i>Alopecurus bulbosus</i> Gouan	Vulpin bulbeux	stricte
<i>Arabis verna</i> (L.) R.Br.	Arabette de printemps	stricte
<i>Asperula arvensis</i> L.	Aspérule des champs	à critères
<i>Asplenium fontanum</i> (L.) Bernh.	Doradille des sources	massif central
<i>Astragalus hypoglottis</i> L.	Astragale pourpre	stricte
<i>Bromus japonicus</i> Thunb.	Brome du Japon	à critères
<i>Bufonia paniculata</i> Dubois ex Delarbre	Bufonie paniculée	stricte
<i>Bufonia tenuifolia</i> L.	Bufonie à petites feuilles	stricte
<i>Bupleurum rotundifolium</i> L.	Buplèvre à feuilles rondes	à critères
<i>Bupleurum subovatum</i> Link ex Spreng.	Buplèvre ovale	à critères
<i>Campanula medium</i> L.	Campanule carillon	stricte
<i>Conringia orientalis</i> (L.) Dumort.	Roquette d'orient	à critères
<i>Consolida pubescens</i> (DC.) Soó	Pied-d'alouette pubescent	à critères
<i>Cotinus coggygria</i> Scop.	Fustet	remarquable
<i>Dactylorhiza occitanica</i> Geniez, Melki, Pain & R.Soca	Orchis d'Occitanie	stricte
<i>Delphinium fissum</i> Waldst. & Kit.	Pied-d'alouette fendu	stricte
<i>Epipactis tremolsii</i> Pau	Epipactis de Tremols	remarquable
<i>Gagea villosa</i> (M.Bieb.) Sweet	Gagée des champs	à critères
<i>Galium timeroyi</i> Jord.	Gaillet de Timéroy	remarquable
<i>Galium tricorutum</i> Dandy	Gaillet à trois cornes	à critères
<i>Gratiola officinalis</i> L.	Gratiolle officinale	stricte
<i>Hedysarum boveanum</i> Bunge ex Basiner subsp. <i>europaeum</i> Guitt. & Kerguélen	Sainfoin d'Europe	stricte
<i>Hesperis laciniata</i> All.	Julienne à feuilles laciniées	stricte



## Plateau de Lussan et Massifs Boisés

Identifiant national : 910011812

\*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

### - Espèces végétales déterminantes et remarquables

#### Végétaux vasculaires

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Hormathophylla macrocarpa</i> (DC.) Küpfer	Corbeille d'argent à gros fruits	stricte
<i>Iberis linifolia</i> L. subsp. <i>intermedia</i> (Guers.) Kerguélen	Ibérisme intermédiaire	stricte
<i>Inula bifrons</i> (L.) L.	Inule variable	stricte
<i>Juncus anceps</i> Laharpe	Jonc aplati	remarquable
<i>Lens nigricans</i> (M.Bieb.) Godr.	Lentille noirâtre	stricte
<i>Lotus delortii</i> Timb.-Lagr. ex F.W.Schultz	Lotier de Delort	remarquable
<i>Lythrum tribracteatum</i> Salzm. ex Spreng.	Salicaire à trois bractées	stricte
<i>Mentha cervina</i> L.	Menthe des cerfs	stricte
<i>Myosoton aquaticum</i> (L.) Moench	Céraiste aquatique	remarquable
<i>Neotinea tridentata</i> (Scop.) Bateman, Pridgeon & Chase	Orchis tridenté	stricte
<i>Paeonia officinalis</i> L. subsp. <i>microcarpa</i> Nyman	Pivoine officinale	stricte
<i>Parentucellia viscosa</i> (L.) Caruel	Bartsie visqueuse	stricte
<i>Pulicaria vulgaris</i> Gaertn.	Pulicaire commune	stricte
<i>Pulmonaria longifolia</i> (Bastard) Boreau subsp. <i>cevenensis</i> Bolliger	Pulmonaire des Cévennes	remarquable
<i>Rosa gallica</i> L.	Rose de France	stricte
<i>Scorzonera austriaca</i> Willd. subsp. <i>bupleurifolia</i> (Pouzolz) Bonnier	Scorsonère à feuilles de buplèvre	stricte
<i>Thelypteris palustris</i> Schott	Fougère des marais	stricte
<i>Thymus embergeri</i> Roussine	Thym d'Emberger	remarquable
<i>Turgenia latifolia</i> (L.) Hoffm.	Caucalis à larges feuilles	à critères
<i>Valerianella echinata</i> (L.) DC.	Mâche à piquants	à critères
<i>Vicia cassubica</i> L.	Vesce de Cassubie	stricte
<i>Vicia loiseleurii</i> (M.Bieb.) Litv.	Vesce de Loiseleur	stricte
<i>Vitis vinifera</i> L. subsp. <i>sylvestris</i> (C.C.Gmel.) Hegi	Vigne sauvage	stricte

### - Espèces animales déterminantes et remarquables

#### Amphibiens

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Pelobates cultripedes</i>	Pélobate cultripède	stricte
<i>Pelophylax kl. grafi</i>	-	stricte
<i>Rana dalmatina</i>	Grenouille agile	stricte
<i>Rana perezi</i>	Grenouille de Perez	stricte
<i>Rana perezi/ kl grafi</i>	Grenouille de Perez ou de Graf	stricte



## - Espèces animales déterminantes et remarquables

### Chiroptères

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand Rhinolophe	à critères
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit Rhinolophe	à critères

### Coléoptères Carabidae

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Campalita maderae ssp. indagator</i>	-	stricte

### Crustacés Branchiopodes

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Branchipus schaefferi</i>	-	remarquable
<i>Chirocephalus diaphanus</i>	-	remarquable
<i>Triops cancriformis</i>	-	stricte

### Lépidoptères

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Apatura ilia</i>	Petit Mars changeant	stricte
<i>Euphydryas aurinia</i>	Damier de la Succise	stricte
<i>Euplagia quadripunctaria</i>	Ecaille chinée	remarquable
<i>Melitaea deione</i>	La Mélitée des Linaires	stricte
<i>Minois dryas</i>	Grand Nègre des bois	stricte
<i>Polygonia egea</i>	Vanesse des Pariétaires	stricte
<i>Zerynthia polyxena</i>	Diane	stricte
<i>Zerynthia rumina</i>	Proserpine	stricte

### Odonates

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Aeshna affinis</i>	-	remarquable
<i>Calopteryx haemorrhoidalis</i>	-	remarquable
<i>Ceriagrion tenellum</i>	Agrion délicat	remarquable
<i>Coenagrion scitulum</i>	Agrion mignon	remarquable
<i>Ischnura pumilio</i>	Agrion nain	stricte
<i>Lestes barbarus</i>	Leste sauvage	remarquable
<i>Onychogomphus uncatus</i>	Gomphe à crochets	stricte
<i>Oxygastra curtisii</i>	Cordulie à corps fin	stricte
<i>Sympetrum meridionale</i>	-	remarquable



## - Espèces animales déterminantes et remarquables

### Oiseaux

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Acrocephalus arundinaceus</i>	Rousserolle turdoïde	remarquable
<i>Anthus campestris</i>	Pipit rousseline	remarquable
<i>Bubo bubo</i>	Grand-duc d'Europe	à critères
<i>Circaetus gallicus</i>	Circaète Jean-le-Blanc	à critères
<i>Circus pygargus</i>	Busard cendré	remarquable
<i>Ixobrychus minutus</i>	Blongios nain	stricte
<i>Lanius meridionalis</i>	Pie-grièche méridionale	à critères
<i>Lanius senator</i>	Pie-grièche à tête rousse	à critères
<i>Merops apiaster</i>	Guêpier d'Europe	remarquable
<i>Neophron percnopterus</i>	Vautour percnoptère	stricte
<i>Upupa epops</i>	Huppe fasciée	remarquable

### Orthoptères (criquets et sauterelles)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Antaxius sorrezensis</i>	-	stricte
<i>Saga pedo</i>	Magicienne dentelée	stricte

### Poissons et écrevisses

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Austropotamobius pallipes</i>	Ecrevisse à pieds blancs	stricte

### Reptiles

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Timon lepidus</i>	Lézard ocellé	stricte
<i>Zamenis longissimus</i>	-	remarquable

Le site forme une entité naturelle très étendue et peu artificialisée. Il présente des milieux variés sur le plan topographique (sommets, corniches et escarpements rocheux, ravins encaissés ou vallées plus ouvertes, petites plaines agricoles...) à l'origine de sa grande richesse biologique, tant sur le plan faunistique que floristique. Il se caractérise par la présence de nombreuses plantes rares dont certaines, à affinité provençale, se trouvent en limite nord et ouest de leur aire de répartition. La diversité des habitats est mise à profit par de nombreux animaux patrimoniaux. Les milieux humides, qu'ils soient permanents ou non, sont le plus souvent localisés au sein d'espaces très secs. Ils constituent de véritables refuges pour une flore et faune particulières et sont d'un grand intérêt écologique. Au final, ces différents éléments patrimoniaux ont permis de définir 8 ZNIEFF de type I au sein de l'entité du Plateau de Lussan. Largement forestière, la zone est dominée par des bois et des taillis de Chêne vert (*Quercus ilex*) et de Chêne blanc (*Quercus pubescens*). Les secteurs de garrigues et de taillis ouverts, ainsi que les anciennes pelouses conquises par les genévriers (*Juniperus* sp.), le buis (*Buxus sempervirens*) et divers autres ligneux, sont également bien présents. Localement se développent des peuplements de pins, Pin d'Alep (*Pinus halepensis*) et Pin maritime (*Pinus pinaster*). Dans cet environnement, les principaux enjeux naturalistes se concentrent dans les milieux les plus ouverts comme les garrigues basses, les pelouses et les milieux rocailleux. Parmi les espèces patrimoniales recensées s'observe :

- des plantes telles que la Bufonie à petites feuilles (*Bufonia tenuifolia*) dans des pelouses sur sable, le Sainfoin



## Plateau de Lussan et Massifs Boisés

Identifiant national : 910011812

\*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

d'Europe (*Hedysarum boveanum* subsp. *europaeum*) dans les pelouses sur marnes, l'Astragale pourpre (*Astragalus hypoglottis*), la Bufonie paniculée (*Bufonia paniculata*), la Scorsonère à feuilles de buplèvre (*Scorzonera austriaca* subsp. *bupleurifolia*), l'Orchis tridenté (*Neotinea tridentata*) dans les pelouses sèches, la Lentille noirâtre (*Lens nigricans*) dans les pelouses rocailleuses... ;

- de nombreux insectes avec entre autres des lépidoptères comme la Mélitée des Linaires (*Melitaea deione*) ou la Proserpine (*Zerynthia rumina*), ainsi que des orthoptères tels que la Magicienne dentelée (*Saga pedo*) et *Antaxius sorrezensis*, criquet endémique français.

Ces zones ouvertes représentent également des territoires de chasse importants pour les rapaces et certains chiroptères se reproduisant dans ou à proximité du site.

Au niveau des bois clairs et des lisières, le cortège d'espèces patrimoniales s'enrichit des espèces suivantes :

- des plantes, la Vesce de Loiseleur (*Vicia loiseleurii*), la Rose de France (*Rosa gallica*), la Campanule carillon (*Campanula medium*), en limite occidentale de son aire de répartition, l'Inule variable (*Inula bifrons*), également en limite occidentale de son aire, la Pivoine officinale (*Paeonia officinalis* subsp. *microcarpa*)

- des oiseaux avec le Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*), rapace nichant dans les forêts ;
- des papillons dont le Grand Nègre des bois (*Minois dryas*) et le Petit Mars changeant (*Apatura ilia*), des espèces affectionnant plutôt dans les sous-bois frais.

Les habitats rocheux qui soulignent généralement les hauts de versant et les ravins offrent des zones favorables à plusieurs espèces rupestres parmi lesquelles :

- des oiseaux comme le Vautour percnoptère (*Neophron percnopterus*), rapace très rare dans la région, ou le Grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*), rapace nocturne ;

- des plantes particulières à l'image de la Julienne à feuilles laciniées (*Hesperis laciniata*), la Corbeille d'argent à gros fruits (*Hormathophylla macrocarpa*), endémique du sud de la France, le Pied-d'alouette fendu (*Delphinium fissum*) dans les pierriers notamment ;

- des lichens des rochers, telles que *Encephalographa elisae* ou *Lithothelium triseptatum*.

Bien que globalement sec, le plateau se singularise par la présence d'une multitude de petits milieux humides. Ce sont des cours d'eau au niveau de rares ruisseaux en fond de vallées, et plus fréquemment des mares et laquets temporaires sur le plateau dans les environs de Méjannes-le-Clap. Ces milieux se comportent comme de véritables refuges pour de nombreuses espèces animales et végétales pour la plupart rares :

- un crustacé lié aux milieux aquatiques permanents, l'Ecrevisse à pieds blancs (*Austropotamobius pallipes*), dont les exigences écologiques sont fortes quant à la qualité du milieu ;

- des crustacés branchiopodes inféodés aux mares temporaires, *Triops cancriformis*, *Branchipus schaefferi* ou *Chirocephalus diaphanus* ;

- des odonates, le Gomphe à crochets (*Onychogomphus uncatu*), l'Agrion nain (*Ischnura pumilio*), la Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*)... ;

- des papillons tels que la Diane (*Zerynthia polyxena*), dont la plante hôte de la chenille, l'Aristolochie à feuilles ronde (*Aristolochia rotunda*), croît dans les milieux frais et dans les vallons ;

- des amphibiens avec des espèces dépendant des mares permanentes comme la Grenouille de Pérez (*Rana perezii*), ou la Grenouille agile (*Rana dalmatina*) dont le plateau accueille l'une des très rares stations du Gard, ainsi que des espèces préférant les mares temporaires comme le Pélobate cultripède (*Pelobates cultripedes*) ;

- des oiseaux comme le Blongios nain (*Ixobrychus minutus*), petit héron menacé lié aux marais d'eau douce et aux roselières ;

- des plantes avec la Menthe des cerfs (*Mentha cervina*), la Gratiolle officinale (*Gratiola officinalis*), la Pulicaire commune (*Pulicaria vulgaris*), la Salicaire à trois bractées (*Lythrum tribracteatum*), espèces recherchant des milieux humides temporaires ; la Fougère des marais (*Thelypteris palustris*), espèce rarissime en contexte méditerranéen liée aux milieux humides froids et ombragés ; l'Orchis d'Occitanie (*Dactylorhiza occitanica*), orchidée endémique du Midi méditerranéen inféodée aux prairies humides.

Les milieux agricoles implantés au cœur du périmètre sont enfin particulièrement intéressants pour la flore. Ils abritent de nombreuses plantes messicoles devenues rares avec les pratiques agricoles devenues intensives : la Nielle des blés (*Agrostemma githago*), le Pied d'alouette pubescent (*Consolida pubescens*) rare dans le Midi de la France, le Gaillet à trois cornes (*Galium tricornutum*), le Caucais à larges feuilles (*Turgenia latifolia*), la Mâche à piquants (*Valerianella echinata*), l'Aspérule des champs (*Asperula arvensis*)...

#### 4. Facteurs influençant l'évolution de la ZNIEFF

Le site présente des enjeux multiples, à la fois liés aux bois, aux pelouses sèches, aux milieux humides (prairies, mares et cours d'eaux), ainsi qu'aux zones cultivées. Les facteurs pouvant avoir une influence négative sur ce patrimoine



## Plateau de Lussan et Massifs Boisés

Identifiant national : 910011812

\*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

naturel sont nombreux.

La fréquentation liée aux activités de pleine nature (escalade, parapente, randonnées...) est importante dans certains secteurs : Mont Bouquet, ravin des Concluses... Si elle est trop importante ou mal canalisée, elle peut causer des dégradations de milieux (piétinement, érosion) et des dérangements d'espèces. Les rapaces y sont particulièrement sensibles pendant la période de nidification. La pratique du sport mécanique sur des coteaux marneux et en dehors des pistes provoque des dégradations du couvert végétal et peut remettre en cause à terme le fonctionnement du milieu par une érosion trop importante.

L'extension des plantations monospécifiques, notamment de résineux, peut accentuer la banalisation du patrimoine floristique et faunistique des forêts. Cette pratique, comme les coupes à blancs sur de grandes étendues, sont à éviter dans les secteurs reconnus pour leur sensibilité écologique.

L'évolution des pratiques agricoles actuelles vers des modes d'exploitation plus intensifs peuvent menacer les nombreuses messicoles relictuelles. L'usage de produits phytosanitaires et d'engrais peut avoir des conséquences néfastes sur cette flore, mais aussi sur les populations d'insectes (et par voie de conséquence sur les espèces insectivore comme les oiseaux). Elle peut également porter atteinte à la qualité de l'eau des différentes zones humides. Les zones humides, en particulier les diverses mares et laquets, sont des milieux de taille modeste particulièrement sensibles. Elles sont exposées à diverses menaces liées à l'évolution de leur environnement : embroussaillage de certaines mares qui sont désormais en milieu totalement forestier ; dégradation de leur abords par eutrophisation avec le développement de zones touristiques (secteur des Mattes par exemple) ; risque de drainage ou de colmatage en cas de développement urbain, de négligence, de plantations ou d'aménagement de pistes... Les mares concernées par ces atteintes ont généralement perdu aujourd'hui tout leur attrait écologique.

La ZNIEFF est pour une bonne part concernée par un site Natura 2000 (ZPS). La mise en œuvre du document d'objectif devrait faciliter la prise de mesures favorables au maintien du patrimoine d'intérêt communautaire, et bénéficier indirectement au reste du patrimoine naturel présent.

### 5. Sources documentaires et bibliographie

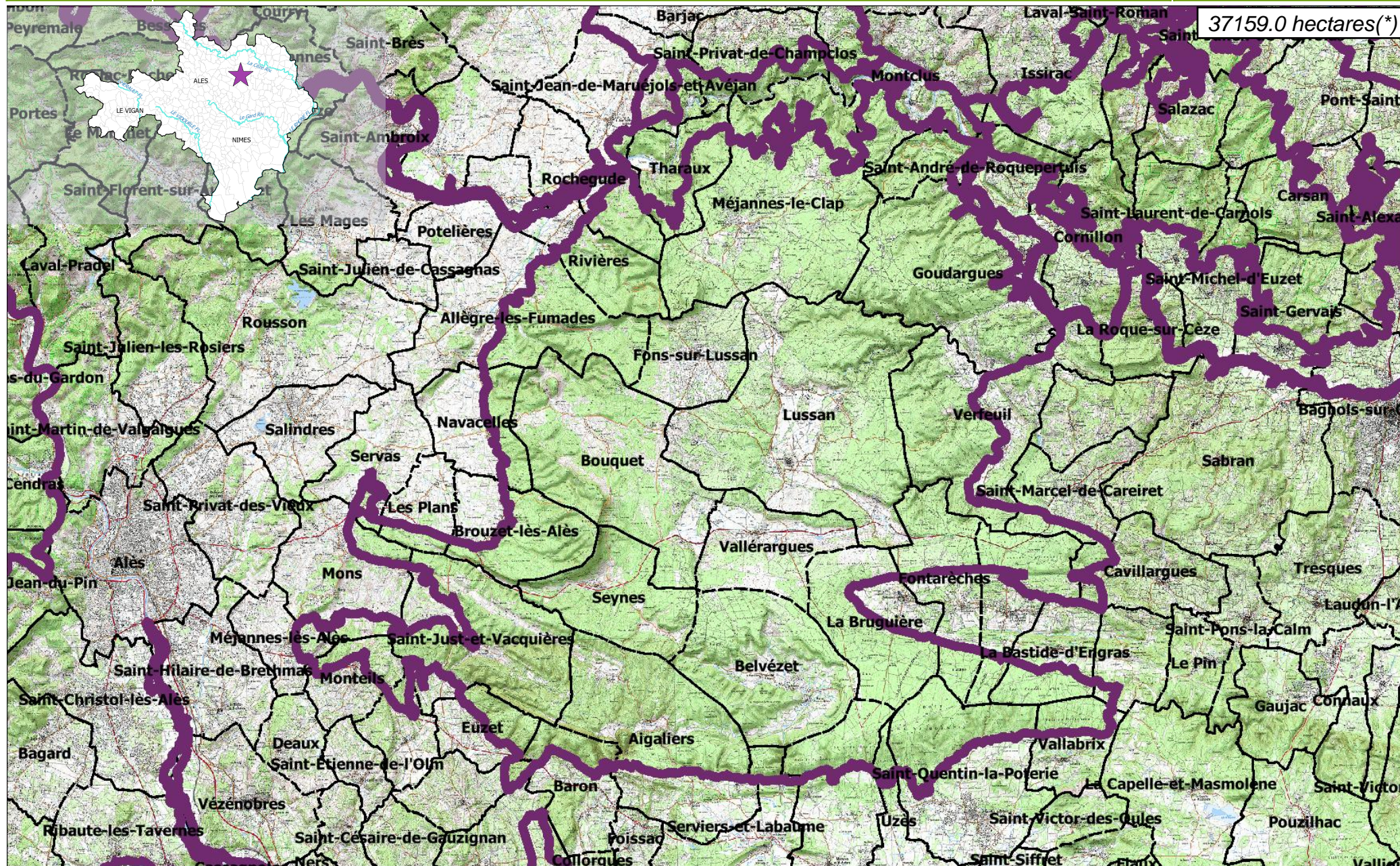
ZNIEFF de type II  
n° 3020-0000

Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

Département(s) :  
Gard

Plateau de Lussan et Massifs Boisés

37159.0 hectares(\*)



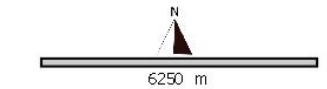
Inventaire ZNIEFF  
Deuxième Génération  
Année d'édition 2010

n° de carte(s) IGN :  
29400T, 28400T, 29410,  
2841E, 2941E  
Fond : IGN SCAN25

**Légende**

	ZNIEFF type II		Limites communales
	ZNIEFF type I		Réseau hydrographique principal

Cet inventaire constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire. Le périmètre des ZNIEFF, représenté ici sur Scan25 (IGN), a été tracé à partir d'orthophotographies au 1:5000.  
\* La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert 93.





## 6. Sources des données naturalistes : liste des porteurs de données

ABELA Aude	Groupe de Recherche et d'Information sur les Vertébrés et leur Environnement
Association Caracole	Groupe Ornithologique du Roussillon
Association Charles Flahaut	Institut Méditerranéen d'Ecologie et de Paléoécologie
Association Communale de Chasse Agréée de Mantet	Institut National de Recherche Agronomique
Association Communale de Chasse Agréée de Py	Inventaire des Coléoptères des Alpes-de-Haute-Provence
Association de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques La Gauloise	La belle Verte
Association des Naturalistes d'Ariège	La Cistude
Association Gestionnaire de la réserve naturelle de la vallée d'Eyne	La Découverte
Association Gestionnaire de la Réserve Naturelle de Nohèdes (AGRNN)	La Fario
Association gestionnaire de la Réserve Naturelle de Py	Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Aude
Association les Amis de la Massane, gestionnaire de la Réserve de Forêt de la Massane	Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Hérault
Association les taïchous	Ligue pour la Protection des Oiseaux Grands Causses
Association Lozérienne d'Etude et de Protection de l'Environnement	Méandre
Association pour la Caractérisation et l'Etude des Entomocénoses	Muséum d'Histoire Naturelle de Nantes
Association pour la Connaissance et la Conservation des Milieux Naturels	Muséum National d'Histoire Naturelle - Département Systématique et Evolution - Entomologie
Association Roussillonnaise d'Entomologie	Myotis
Association Saint-Gely Nature	Naturellement votre
Association Tarnaise d'Etudes Karstiques	Observatoire des Galliformes de Montagne
Aude Nature	Observatoire d'Océanographie Biologique de Banyuls-sur-Mer - Laboratoire Arago (CNRS)
Biotope	Observatoire Naturaliste des Écosystèmes Méditerranéens
Cabinet Barbanson Environnement	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage - Délégation du Languedoc-Roussillon
Centre de Biologie et de Gestion des Populations	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), gestionnaire de la Réserve Naturelle de Jujols
Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive - Laboratoire de Zoogéographie	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques de la Lozère
Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques de l'Aude
Centre de Découverte du Scamandre	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques de l'Hérault
Centre d'Initiation à l'Ecologie Montagnarde Les Isards	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques des Pyrénées Orientales
Centre National pour la Recherche Scientifique	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques du Gard
Centre Ornithologique du Gard	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques du Languedoc-Roussillon
Centre Ornithologique Rhône-Alpes Ardèche	Office National des Forêts - Cellule d'Etudes Entomologiques
Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Pays Narbonnais	Office National des Forêts - Délégation Territoriale Méditerranée
Collectif d'Associations pour la Défense du Bois des Lens	Office Pour les Insectes et leur Environnement
Commune d'Argeles-sur-Mer, gestionnaire de la Réserve Naturelle du Mas-Larrieu	Office Pour les Insectes et leur Environnement du Languedoc-Roussillon
Commune de Mantet, gestionnaire de la Réserve Naturelle de Mantet	Parc National des Cévennes
Commune de Prats de Mollo la Preste, gestionnaire de la Réserve Naturelle de Prats	PNR du Haut Languedoc
Confédération des Réserves Naturelles Catalanes	Réserve Naturelle de Nyer
Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles	Réserve Naturelle de Roquehaute
Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon	Rutilans
Conservatoire des Sites Lozériens	Salsepareille
Echos Nature	Société Civile Forestière (SCF) Ecureuil de Py et de Rotja
Ecole Pratique des Hautes Etudes	Société d'Etude des Sciences Naturelles de Nîmes et du Gard
Ecole supérieure d'Agriculture de Purpan	Société Entomologique de France
Ecologistes de l'Euzière	Société Entomologique du Languedoc
Entente Interdépartementale pour la Démoustication	Société Entomologique du Nord de la France
Espace Nature Environnement	Société Française d'Orchidophilie
Etudes naturalistes	Société Française d'Orchidophilie du Languedoc
Fédération Aude Claire	Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères
Fédérations Départementales des Associations Agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques	Spéléologues Anonymes
Gard Nature	Station Biologique de la Tour du Valat
Goupil Connexion	Syndicat Mixte pour la Protection et la Gestion de la Camargue Gardoise
Groupe Chiroptères de Midi Pyrénées	Zerynthia
Groupe Chiroptères de Provence	
Groupe Chiroptères du Languedoc - Roussillon	
Groupe de Recherche et de Protection des Libellules Sympetrum	